

D.P.I.T.H.

Diplôme de Chargé de Projets d'Insertion Professionnelle des Travailleurs Handicapés

**Diplôme homologué de niveau II (JO 06.04.02 – code nsf 332p)
délivré par l'Université Rennes 2**

PROCHAINE RENTREE : janvier 2010

Le DPITH (ex DUPITH) est un **diplôme homologué de niveau II** (Licence) délivré par l'université de Rennes 2. Reconnu par les professionnels, le DPITH est **inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles** (RNCP).

Ce cursus propose aux personnes ayant une expérience professionnelle et/ou bénévole confirmée dans le secteur de l'insertion des personnes en situation de handicap la possibilité d'entreprendre un parcours de formation supérieure par la démarche de recherche-action.

UNE FORMATION A VISAGE MULTIPLE

La formation mobilise les théories et les méthodologies des sciences humaines et sociales dans leur diversité. Elle propose aussi une lecture diversifiée des approches et des modes de raisonnement dans le champ des pratiques de l'insertion des personnes en situation de handicap. Les séminaires et ateliers sont animés par des professionnels de la formation pour adultes et des intervenants spécialisés sur la question de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap qui interviennent dans le champ du handicap, de l'insertion, du social.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le parcours de formation vise principalement à :

- acquérir des connaissances et des compétences nouvelles dans le domaine de l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés, dans leur maintien dans l'emploi ;
- Identifier la nature des obstacles à l'insertion et les outils pour promouvoir celle-ci ;
- concevoir des projets concrets d'innovation et de transformation des pratiques d'insertion ;
- développer des projets en s'appuyant sur l'analyse des pratiques et l'échange d'expériences avec d'autres professionnels ;
- reconnaître, valider et valoriser ses acquis de l'expérience.

LE PARCOURS DE FORMATION

Le parcours du DPITH est fondé sur une pédagogie inspirée de la démarche de recherche-action et vise à renforcer les possibilités d'intervention des professionnels et/ou des bénévoles.

Le parcours se déroule en deux étapes :

- une première étape durant laquelle chaque étudiant décrit une ou plusieurs situations concrètes de ses pratiques lui permettant de dégager un thème et une problématique de recherche ;
- une deuxième étape comprenant une enquête de terrain et visant la réalisation d'un mémoire que l'étudiant soutiendra devant un jury universitaire.

Selon l'avis du jury le travail effectué dans le cadre du DPITH peut donner lieu à une prolongation des études universitaires.

DUREE ET CONTENU DE LA FORMATION

La formation compte 700 heures réparties sur deux années, comprenant :

- 400 heures d'enseignement sous forme de regroupements de trois à quatre jours par mois ;
- 300 heures de travaux de recherche dirigés et accompagnés, d'élaboration de projet et de réalisation de la recherche

THEMES TRAITES LORS DES SEMINAIRES

- **Handicap et Insertion**
Problématique et définition de l'insertion des personnes en situation de handicap sur le marché du travail ; classification des handicaps ; approches du handicap en France et en Europe ; dispositifs législatifs, réglementaires et conventionnels ; représentations sociales du handicap
- **Entreprise et Insertion**
Emploi et employabilité des travailleurs handicapés ; adaptation des emplois et des postes de travail, ergonomie, organisation du travail ; politiques d'accessibilité ; médiation, accompagnement
- **Fonction de chargé de projets**
Méthodologie de projet et évaluation ; communication, sensibilisation
- **Une initiation à la recherche appliquée** en sciences humaines et sociales.

L'ACCOMPAGNEMENT SE DERoule A TRAVERS

- des enseignements, des conférences, sous forme de séminaires de deux ou trois jours par mois ;
- des journées d'ateliers coopératifs de méthodologie (un jour par mois) qui permettent les échanges sur les expériences de chacun et sur la progression des travaux de recherche ;
- un accompagnement par un directeur de recherche pour la réalisation et la rédaction du mémoire ;
- des sessions de lecture et d'écriture comprenant des recherches documentaires, l'élaboration de fiches de lecture, l'appui aux travaux rédactionnels.

PUBLICS CONCERNES

Toute personne professionnelle et/ou bénévole susceptible d'accompagner l'insertion des personnes en situation de handicap :

Gestionnaires de ressources humaines, personnels et cadres techniques, référents handicap...

Travailleurs sociaux, personnels des entreprises de travail adapté, ESAT, IME, CRP...

Personnels MDPH, réseau Cap Emploi...

Services emploi et placement : ANPE, Missions locales, Maisons de l'emploi, PLIE...

Représentants du personnel aux comités d'entreprises et CHSCT, médecins du travail...

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir une expérience professionnelle et/ou bénévole confirmée dans le domaine du handicap et de l'insertion des personnes en situation de handicap ;
- Avoir de réelles motivations pour la formation ;
- Exposer ses motivations lors d'un entretien pédagogique avec le responsable de la formation ;
- Réunir les conditions de prise en charge de la formation ;
- Examen des dossiers de candidature et acceptation par le Conseil pédagogique du diplôme.

COUT DE LA FORMATION

- 1900 euros par an sur deux ans, soit 3800 euros, pour une prise en charge personnelle.
- 3530 euros par an sur 2 ans, soit 7060 euros pour une prise en charge employeur, fonds de formation.

A cela s'ajoutent deux inscriptions universitaires (à titre indicatif : 320 euros par an).

RENSEIGNEMENTS, RETRAIT ET ENVOI DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Collège Coopératif de Paris

M. Jean-Christophe LEFORESTIER, *Responsable de formation*

15, rue Ambroise Thomas - 75009 Paris

Métro **Poissonnière** ou **Bonne Nouvelle**

Tél. : 01.49.49.07.07

Fax : 01.49.49.07.00

info@cc-paris.org

jean-christophe.leforestier@cc-paris.org